

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ATHLETISME

DU COLLEGE BUCAILLE - CHARCOT DE CHERBOURG EN PARTENARIAT AVEC L'AS CHERBOURG ATHLETISME

Ouverte aux
élèves de la 6^{ème}
à la 3^{ème}, filles et
garçons

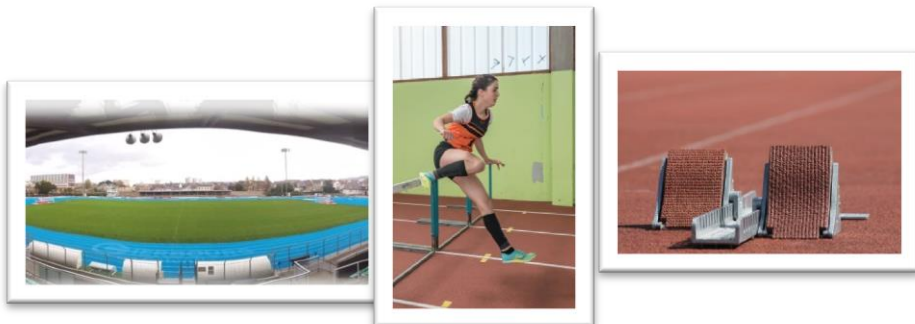


Encadrement

- ↪ M. Vasseur, professeur d'EPS au collège, assure le suivi et l'encadrement pédagogique, ainsi que la coordination administrative.
- ↪ Les entraînements sont assurés par M. Vasseur (breveté d'Etat Athlétisme, entraîneur fédéral), et par des entraîneurs diplômés de l'AS Cherbourg Athlétisme, dans le cadre du partenariat qui lie le club à l'établissement.

Organisation

- ↪ 2 entraînements par semaine (pour un total de 4 heures).
- ↪ L'emploi du temps est aménagé de manière à concilier harmonieusement études et pratique sportive.
- ↪ Nombre de places limitées.



Les objectifs

- ↪ Découvrir et se perfectionner dans les différentes spécialités athlétiques que sont les courses, les sauts et les lancers, participer aux compétitions UNSS, former des juges.
- ↪ Valoriser les aptitudes et les compétences des jeunes.
- ↪ Permettre l'acquisition d'une culture d'équipe dans le cadre d'un collectif solidaire.
- ↪ Développer le goût de l'effort de l'élève.
- ↪ Développer son autonomie et ouvrir l'élève sur l'extérieur.
- ↪ Participer à l'éducation citoyenne de l'élève.

Comment intégrer la section sportive ?

- ↪ Remplir le dossier de candidature de la section à remettre pour le **mardi 9 avril 2024 dernier délai** au secrétariat du collège.
- ↪ Passer avec succès les **tests de présélection physique** qui auront lieu le **jeudi 11 avril 2024 de 17h à 18h30** au stade Maurice Postaire de Cherbourg.
- ↪ Obtenir l'avis favorable de la commission qui en plus des tests sportifs, examinera les résultats et le comportement scolaire de l'année scolaire en cours.

Les élèves de CM2 qui n'appartiennent pas au secteur scolaire du collège Bucaille-Charcot devront faire une demande de dérogation auprès de leur école.